



Un marathon doublé d'une course à obstacles!

Pour l'Association nationale des retraités de Radio-Canada, récupérer les surplus de la caisse de retraite, ce fut d'abord une course à obstacles semée d'embûches, puis un marathon dans la durée de l'épreuve. Deux défis que votre association nationale des retraité.e.s de Radio-Canada a relevés et une victoire remportée avec brio.

La course à obstacles a commencé par le refus de Radio-Canada, en 2019, de reconduire le protocole d'entente signé en 2009 sur le partage des surplus de notre caisse de retraite. Refus qui a dû être entendu en arbitrage à compter de 2020 et tranché en 2023. Une fois cette étape cruciale franchie, ce fut au tour du Bureau du surintendant des institutions financières, le BSIF, de fixer les règles désormais obligatoires pour autoriser Radio-Canada à procéder au partage des surplus de notre caisse de retraite : une somme de 130 millions de dollars nous était due pour les années 2021 et 2022, incluant les intérêts accumulés. Radio-Canada avait, en vertu de la loi fédérale de l'impôt, obtenu un congé de cotisation en 2022 et 2023, soit 42 millions pour chacune de ces deux années.

Pendant ces cinq années de marathon, de 2019 à 2024, votre association des retraité.e.s n'a cessé de lutter, de concert avec les syndicats, pour obtenir justice : obtenir la reconduction du protocole d'entente et le partage (distribution) du surplus généré par les cotisations que nous avons versées dans notre régime de retraite.

Quand l'union fait la force

Pas d'association de retraité.e.s, pas de partage du surplus pour elles et eux. Ça n'a pas été facile. C'est que l'ANR ne représente qu'environ 5 200 des quelque dix mille retraité.e.s de Radio-Canada à travers le Canada: autour de 53 %, encore bien loin des 66 % exigés par le BSIF. Donc, même si chacun de nos membres votait « oui », 2 000 autres personnes devaient se joindre à nos voix, à défaut de nos rangs, pour remporter cette bataille et atteindre le seuil des deux tiers exigés. Donc, mathématiquement, il fallait rejoindre plus de

retraité.e.s, en fait 14 % de non-membres pour atteindre les 66 % et respecter les exigences du BSIF.

Et, ça a été fait! Avec beaucoup d'huile de coude, de bouche-à-oreille, de nombreux courriels d'information, de contacts Facebook, d'appels téléphoniques, en insistant sur l'importance de l'enjeu et sur la nécessité de voter et de dire « oui » à ce fameux partage tant attendu et depuis si longtemps.

L'ANR ne représente pas tous les retraité.e.s, mais elle s'est battue pour tout le monde. Donc, elle mérite que vous en fassiez partie en devenant membre.

Victoire au fil d'arrivée

Elle l'a prouvé dans le passé et continue de le faire : d'innombrables heures de travail bénévole et des milliers de dollars en frais juridiques ont été investis pour défendre les intérêts de tous les retraités de la SRC, qu'ils soient membres de l'Association ou non. C'est l'ANR qui s'est battue jusqu'en arbitrage pour forcer Radio-Canada à reconduire le protocole d'entente qui a mené au présent partage des surplus de votre caisse de retraite. C'est à notre demande que Radio-Canada a fini par trouver un moyen de voter en ligne pour dire « oui » au partage des surplus, une façon de faire agréablement reçue par nos membres qui étaient en voyage à l'extérieur du pays.

Merci de votre vote ! Et n'hésitez pas à convaincre vos amis de se joindre à tous ceux et celles qui se sont battu.e.s et continuent de le faire pour vous en devenant membre de l'Association nationale des retraité.e.s de Radio-Canada.

Voici le formulaire à compléter pour devenir membre :

<https://form.jotform.com/240014129265043>

Lire aussi les pages 11 et 12 de la présente édition.

Texte: Jean-Claude Labrecque, président de l'AQR, et Denis Côté, président de la section Québec de l'AQR

All in one: marathon and obstacle course!

For the Association nationale des retraités de Radio-Canada, it was first an obstacle course full of pitfalls, then a marathon in the duration of the event. Two challenges that your Association nationale des retraité.e.s de Radio-Canada rose to, and a brilliant victory.

The obstacle course began with Radio-Canada's refusal, in 2019, to renew the memorandum of understanding signed in 2009 on the sharing of our pension fund surplus. This refusal had to be heard in arbitration starting in 2020 and settled in 2023. Once this crucial step had been taken, it was the turn of the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) to set the rules that were now mandatory to authorize Radio-Canada to proceed with the sharing of our pension fund surplus: a sum of \$130 million was owed to us for the years 2021 and 2022, including accumulated interest. Under federal tax legislation, Radio-Canada had been granted a contribution vacation for 2022 and 2023, amounting to \$42 million for each of these two years.

During this five-year marathon, from 2019 to 2024, your pensioners' association, together with the unions, has fought tirelessly for justice: the renewal of the memorandum of understanding and the sharing (distribution) of the surplus generated by the contributions we have made to our pension plan.

No pensioners' association, no sharing of the surplus for them. It wasn't easy. The PNA represents only about 5,200 of the ten thousand or so Radio-Canada pensioners across Canada. That's around 53%, a far cry from the 66% required by OSFI. So, even if every one of our members voted "yes", another 2,000 people had to join our voices, if not our ranks, to win this battle and reach the required two-thirds threshold. So, mathematically, we needed to reach more pensioners, in fact 14% of non-members, to reach the 66% and meet OSFI's requirements.

Thank you for your vote! And don't hesitate to convince your friends to join all those who have fought and continue to fight for you by becoming a member of the CBC Pensioners National Association.

Here's the form to complete to become a member:
<https://form.jotform.com/240014129265043>

By: Jean-Claude Labrecque and Denis Côté
Translated with DeepL (free version)

Election and annual meeting on the horizon

Four positions are to be filled on the Executive of the PNA Board. The universal election of the four members will take place electronically and by telephone from April 15 to 22 inclusive. You will receive the rules in advance by e-mail or by post, depending on your situation.

At the time of writing, there are currently four candidates in the running, one for each position: **Dan Oldfield** for President, **Gail Carducci** for Anglophone Vice-President, **Pierre-Léon Lafrance** for Francophone Vice-President and **Réjean Labrie** for Treasurer. Once elected, they will take office at the Annual General Meeting to be held on May 15, following the Triennial Convention.

Pension surplus distribution for 2021 and 2022: the process of distributing the money to retirees and employees is still underway, under the supervision of the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI). Everything should be completed in April. You will first receive a communication specifying the amount of your return and, later, a second with your share of the distribution.

Membership and recruitment: your association, AQR, now has 2120 members. Thanks to Micheline Provost's determination, recruitment has been a great success in recent years. Quebec now accounts for over 40% of ANR's retired members. We need to continue convincing retirees to join, and we're counting on your intervention with retired colleagues to give the association even greater power in representing and defending retirees' interests. Through information sessions to Radio-Canada employees on the retirement process, many, because they appreciate this AQR information session, leave convinced and resolved that they will become members when they retire.

Annual General Meeting of the AQR: we hope to hold our Annual General Meeting next June at Radio-Canada's facilities in Montréal. We hope to hold it on June 4. We'll then have all the decisions taken at the convention and at the PNA's AGM.

Spring is already making us feel that it can't wait to be with us! I'd like to take this opportunity to wish you a pleasant return to spring, and hours of pleasure as greenery and flowers return to colour our lives. Take time out for a walk to smell and enjoy it!
See you soon,

Jean-Claude Labrecque
President, Association québécoise des retraités.e.s de Radio-Canada (AQR)

Translated with DeepL (free version)

Change of address

To continue to receive news from your Association, advise of any change of postal and/or email address by calling 514-597-5539 or by email at aqrrcmontreal@gmail.com

Le point sur les activités de votre association



Quatre postes sont à pourvoir au sein de l'Exécutif du Conseil de l'ANR. L'élection au suffrage universel des quatre membres se déroulera de manière électronique et téléphonique du 15 au 22 avril inclusivement. Vous recevrez à l'avance les règles de déroulement du processus par courriel ou par la poste selon votre situation.

Au moment où j'écris ce texte (27 février), il y a actuellement quatre candidats en lice, un par fonction: **Dan Oldfield** à la présidence, **Gail Carducci** à la vice-présidence anglophone, **Pierre-Léon Lafrance** à la vice-présidence francophone et **Réjean Labrie** à la trésorerie. Une fois élus, ils entreront en fonction lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 15 mai prochain dans la foulée du Congrès triennal.

Partage des surplus de la caisse de retraite de 2021 et 2022: le processus de distribution de l'argent aux retraités et aux employés est toujours en marche sous la supervision du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Tout devrait se faire en avril. Vous recevrez d'abord une communication vous précisant le montant de votre retour et, dans un second temps, une deuxième avec votre part de la distribution.

Adhésion et recrutement: votre association, l'AQR, compte maintenant 2120 membres. Un grand succès de recrutement depuis quelques années grâce à la détermination de Micheline Provost. Le Québec compte actuellement pour plus de 40% des retraités membres de l'ANR. Il faut continuer de convaincre les retraités de s'y joindre: nous comptons sur votre intervention auprès de collègues retraités, pour donner encore plus de pouvoir à l'association dans sa représentation et sa défense des intérêts des retraités. À travers les sessions d'information aux employé.e.s de Radio-Canada sur le processus de retraite, plusieurs, parce qu'ils apprécient cette séance d'information de l'AQR, sortent convaincus et résolus à devenir membres au moment de la retraite.

Assemblée générale annuelle: Nous espérons tenir notre assemblée générale annuelle en juin prochain dans les installations de Radio-Canada à Montréal. Nous souhaitons la faire le 4 juin. Nous disposerons alors de toutes les décisions qui auront été prises lors du congrès et lors de l'assemblée générale annuelle de l'ANR.

Le printemps nous fait déjà sentir qu'il a hâte d'être avec nous! J'en profite pour vous le souhaiter agréable: des heures de plaisir à voir la verdure et les fleurs revenir colorer nos vies! Prenez le temps de promenades pour sentir cette renaissance et en prendre plaisir!

À bientôt,

Jean-Claude Labrecque, président de l'AQR

Tous amis de Radio-Canada: un regard 10 ans plus tard

2024 est un anniversaire bien particulier que la PDG de Radio-Canada, Catherine Tait, s'est empressée de préfigurer d'une manière qui n'est pas sans rappeler celle de son prédécesseur, Hubert T. Lacroix.

Avec la suppression de près de 10 % des effectifs, soit près de 600 emplois, annoncés début décembre, l'annonce de la PDG ne dépare presque pas celle de 2014, avec l'abolition de plus de 650 postes en deux ans. Mme Tait se donne trois ans.

Il y a 10 ans, les compressions suivaient celles de 2009 (800 postes) et celles de 2012 (650 postes). En tout, la Société a supprimé 2100 postes en cinq ans. Hubert T. Lacroix a aussi fait de CBC/Radio-Canada un locataire dans presque toutes les villes du pays et mis fin complètement à la production interne en la privant de ses outils.

Fallait réagir. La riposte s'est appelée **Tous Amis de Radio-Canada.**

En 2014, la campagne existe déjà. Elle a été lancée en 2012 juste avant la seconde vague de compressions avec comme porte-parole. Normand Baillargeon et la romancière Antonine Maillet.

Sous un gouvernement Harper, le financement de Radio-Canada est clairement un enjeu politique. Un important travail de documentation et de démarchage politique se mettent en branle. *Tous Amis* publie le Livre blanc sur l'avenir de Radio-Canada au printemps 2014.



(suite de l'article en page 4)

Tous amis... (suite de la page 3)

C'est une réponse citoyenne qui est venue de l'Estrie, de Sherbrooke plus précisément, en juin 2014, qui va donner un élan sans précédent à la campagne *Tous amis*. Le spectacle "Prises de parole" en soutien à Radio-Canada réunissant entre autres Richard Séguin, Clémence DesRochers, Édith Butler, Sylvie Tremblay, David Goudreault marque un grand coup en mobilisant dans un même projet les artisans et le public de Radio-Canada.

Le mouvement fait boule de neige

Une clé, celle de l'engagement citoyen dans une action concrète d'appui envers le diffuseur public, vient d'émerger. La conjoncture veut qu'une fusion des unités syndicales se profile. La CSN qui s'était déjà un peu investie à Sherbrooke ouvre les cordons de sa bourse.

À l'automne, se produit parallèlement un changement de garde au bureau du Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) affilié à la CSN. Le bureau recrute Pierre Maisonneuve qui devient le porte-parole de la campagne. Il fut d'une disponibilité et d'un engagement exemplaires.

De l'automne 2014, jusqu'au mois d'avril 2015, des spectacles, *Tous en coeur pour Radio-Canada*, calqués sur le modèle de Sherbrooke, naîtront un peu partout à Saguenay, à Moncton, à Rouyn-Noranda, à Rimouski, à Paspébiac et bien sûr, à Montréal, au Métropolis.

Quelque 2500 personnes sont dans la salle à Montréal, en février 2015. Sur scène participent une trentaine d'artistes dont Ariane Moffatt, Louis-Jean Cormier, Paul Piché, Yann Perreau, Normand Brathwaite, Alex Nevsky, Michel Rivard, Richard Séguin, Daniel Lavoie, Jim Corcoran et Dumas.

Le spectacle est animé par Pénélope McQuade et Philippe Fehmiu. Si on peut toujours en voir des extraits sur la chaîne Youtube, c'est surtout l'arrière-scène qui reste inoubliable. Cette collaboration bénévole des artisans de toutes les unités syndicales, techniciens, réalisateurs, assistants, journalistes, chercheurs, cette

implication de nombreux bénévoles et commanditaires tant pour la disponibilité de salle, de l'équipement technique que de la libération des droits d'auteurs culminent comme un moment phare de la campagne. Elle a été vue partout, lors de tous les spectacles organisés par Tous Amis.

Mobilisation générale

Cet événement aura été précédé en novembre d'un immense mouvement de manifestations en appui au diffuseur public. Le 16 novembre 2014, des manifestations en appui à Radio-Canada ont eu lieu simultanément dans plusieurs villes. L'instigateur du rassemblement est un citoyen, Nicolas Bédard, qui a lancé l'invitation sur Facebook. Tous amis comme la campagne soeur, J'aime Radio-Canada, initiée par le SCFP, participent à l'organisation. Des milliers de gens descendent dans la rue à Montréal, mais aussi à Québec, Sherbrooke, Saguenay, Rimouski, Matane et Gaspé, ainsi qu'à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Dix jours plus tard, les élus de l'Assemblée nationale adoptent à l'unanimité une importante motion qui se porte à la défense de la Société Radio-Canada/CBC.

Et puis arrive 2015, une année électorale. Des politiciens s'invitent de plus sur les tribunes offertes par Tous amis de Radio-Canada. C'est maintenant au tour de Radio-Canada de s'inviter chez les politiciens. En juin,

Pierre Maisonneuve déposera une pétition de 23 000 signatures à la Chambre des communes. Seul le Parti conservateur refusera de rencontrer les représentants de Tous Amis.

À l'automne, à l'aube de la campagne électorale de 2015, une question cruciale se pose. Comment poursuivre sans devenir partisan? La solution viendra d'une marche de plus de 200 kilomètres entre Montréal et Ottawa à laquelle le public sera invité à participer.

Texte: Joane Bérubé

Responsable de l'organisation de la campagne
Tous amis de Radio-Canada 2014 - 2015



Manifestation devant la station à Québec

Un duo incomparable: Dianne Saint-Germain et Suzie Bougie

Texte: André Dallaire et Louise Hamelin

Photos: John Mc Kay

Elles vogueront vers d'autres rivages au cours des prochains mois, après de très nombreuses années au service des membres de l'Association nationale des retraités de Radio-Canada (ANR). Elles seront sans doute surprises de lire ces lignes puisque je ne les ai pas approchées avant de vous livrer cet article dans *Liaison*.

Dianne Saint-Germain et Suzie Bougie travaillent au siège de l'ANR à Ottawa. Comment vous parler d'elles? Je me permettrai de citer ici des extraits de quelques articles écrits par notre collaboratrice Louise Hamelin il y a quatre ou cinq ans, me bornant à actualiser [entre crochets] certaines données. Louise décrit si bien qui sont et ce que font Dianne et Suzie que je ne saurais mieux dire. Alors ouvrons larges les guillemets:

DIANNE SAINT-GERMAIN

«Dianne est Canadienne jusqu'au bout des ongles. Née à Ottawa, Dianne est l'aînée d'une famille de cinq enfants. Elle est mariée depuis [36] ans avec un anglophone de Radio-Canada qu'elle a rencontré lors d'une fête à la Zone d'Ottawa.»

Le couple a maintenant 6 petits enfants. Elle et son mari profitent de la vie avec leurs amis et voyagent beaucoup, ayant à leur actif plusieurs croisières et des vacances dans le Maine.

«Dianne oeuvre à l'Association nationale depuis [presque 25] ans, donc depuis le début de l'Association fondée par un groupe de retraités dont Pierre Racicot, Don Waterston, John O'Mara, Louise Tardif et Raymond David. Elle est entrée à Radio-Canada en 1961 et y a travaillé pendant 34 ans. D'abord comme secrétaire puis adjointe administrative aux Ressources humaines à la Zone d'Ottawa. Revenue au siège social elle travaille avec Marie Poulin alors vice-présidente des stations régionales et par la suite avec Raymond Marcotte qui succéda à madame Poulin.

Dianne adorait ce travail qui lui a permis de rencontrer beaucoup de gens des régions et de connaître leurs réalités. Quelques années plus tard, Dianne prend sa retraite.

En 1998-99, encore pleine d'énergie, elle se met au travail avec Pierre Racicot qui lui demande de faire partie du groupe de retraités qui œuvre à créer l'Association nationale des retraités. Dianne demande à Marcelle Miller, une ancienne collègue et amie, qui vient elle aussi de prendre sa retraite, de l'aider. Marcelle accepte d'emblée. Le travail administratif de l'association se fait du sous-sol de la maison de Dianne, où son mari anglophone prend les appels "en français" dans la mesure du possible, jusqu'à ce que l'association se trouve un bureau officiel. Après presque deux ans d'effort, plus de deux mille personnes ont répondu "oui" à l'invitation. En 2000 débute l'Association nationale. Puis le 1^{er} décembre de la même année, Pierre Racicot signe un bail sur la rue Picton à Ottawa.

En 2014 un triste événement survient dans la vie de Dianne. Marcelle, sa fidèle collaboratrice, décède d'un cancer au cerveau en l'espace de quatre mois. Une dure épreuve. La vie étant bien faite, elle partage maintenant avec bonheur son travail [...] avec Suzie, spécialiste en informatique et bonne amie.

Étant donné ses expériences en ressources humaines, une grande partie du travail de Dianne [aura consisté] à aider les retraités, que ce soit pour accéder au fonds d'aide spécial, pour écouter leurs doléances au sujet de l'assurance maladie, ou pour éclaircir des éléments que certains retraités comprennent moins bien. Dotée d'une patience d'ange, Dianne adore son travail et ça se sent. Au plan administratif, c'est Dianne qui organise toutes les réunions, rédige les procès-verbaux et fait les suivis nécessaires au développement de l'Association.»



Jean-Claude Labrecque et Dianne Saint-Germain

Jean-Paul Rouillard, que plusieurs connaissent pour son implication pendant plusieurs années à l'Association québécoise des retraités de Radio-Canada, a eu l'occasion de croiser Dianne à plusieurs reprises au fil des ans, que ce soit à l'occasion d'assemblées générales ou au bureau de l'ANR à Ottawa. Il considère Dianne comme une amie, il l'a décrit comme «une personne toujours de bonne humeur, calme et posée, toujours claire et efficace dans ses tâches». Il souligne que Dianne a un talent particulier pour les comptes-rendus de réunions : «ses notes pour dresser les procès-verbaux, c'était quasiment le verbatim des participants à la réunion».

(suite de cet article en page 6)

Un duo incomparable (suite de la page 5)

Selon Jean-Paul, elle est indubitablement «la mémoire vivante de l'Association, mais elle n'est pas pour autant nostalgique du passé, elle est dans le présent». Il rappelle qu'elle fut là dès les débuts et que depuis une dizaine d'années, elle et sa collègue Suzie Bougie, qu'il connaît un peu moins bien, admet-il, «se complètent admirablement : elles sont très complices». Même son de cloche de la part de John McKay de Halifax, qui s'est impliqué de près dans l'Association nationale pendant 18 ans : «Leur départ m'attriste. Elles travaillaient tellement bien ensemble. Ce sera une grosse perte pour nous», m'a-t-il écrit récemment.

SUZIE BOUGIE

Laissons Louise Hamelin nous parler de Suzie : «Suzie est mère d'une grande fille et grand-mère de deux petites-filles de [28 et



Jean-Paul Rouillard et Suzie Bougie

21] ans [qu'elle ne s'est pas privée de gâter].

À Radio-Canada, où elle a œuvré pendant 36 ans, Suzie a occupé plusieurs fonctions : secrétaire de l'adjoint au vice-président exécutif, au service de la planification, et pendant 25 ans, aux Technologies de l'information (TI). Suzie est devenue une spécialiste en informatique, et elle est très sollicitée. Avant de quitter Radio-Canada, elle était responsable des TI à Ottawa, Moncton et Québec. Elle a aussi travaillé à Halifax.

À sa retraite en 2009, on lui demande alors de s'occuper des ordinateurs de l'Association nationale sur la rue Picton. Puis, l'adjointe de Dianne St-Germain, Marcelle Miller, tombe malade et l'on fait appel à Suzie pour la remplacer. Elle cumule ces deux fonctions depuis maintenant [près de 10] ans.

Le travail de Suzie se divise en trois

catégories. D'abord, comme adjointe administrative, elle doit tenir à jour la banque de données des membres de l'ANR, répondre à leurs questions ou les acheminer au bon endroit. Elle rédige les rapports sur les abonnements pour le trésorier, en plus de mettre à jour les listes de membres des régions. Pour tout nouveau membre, Suzie prépare une trousse de bienvenue. Elle remplit les dossiers pour les demandes concernant le fonds d'aide spécial. Elle prépare les documents pour les réunions du conseil d'administration et pour les congrès triennaux, s'occupe de la mise en page et de la distribution du journal *Contact* de l'ANR, par courriel ou envoi postal.

La deuxième tâche de Suzie au bureau de l'ANR consiste à agir comme spécialiste informatique. Elle est donc responsable de l'acquisition, de l'installation et de l'entretien des supports informatiques. Elle s'assure également de protéger la base de données des membres de toute infiltration de l'extérieur et procure de l'assistance informatique aux différents utilisateurs.

Troisièmement, Suzie est la webmestre de l'ANR. Elle gère donc le contenu du site Internet de l'Association, s'assure qu'il est à jour, maintient un contact avec les développeurs du site, active les comptes des nouveaux membres et les aide à créer leur compte et à changer leur mot de passe. Suzie publie sur le site tous les mois une note contenant plusieurs informations pertinentes.»

Voilà qui complète le portrait de ces deux dames. Depuis plusieurs semaines, Dianne et Suzie s'affairent aussi à familiariser les deux nouveaux venus, Alain Couture et Adrien Caissie, qui vont prendre la relève au cours des prochains mois. En effet, il est très important que la transition se fasse en souplesse afin d'assurer la bonne marche des activités courantes de l'ANR.

Un énorme merci à vous deux, Dianne et Suzie, pour tout ce que vous avez accompli au sein de l'ANR depuis ces nombreuses années! Longue vie et bien des joies à l'orée des «grandes vacances»!



Suzie Bougie et Dianne Saint-Germain

Le TJ de l'Est: une histoire rocambolesque

NDLR: ce texte aurait dû paraître dans l'édition précédente de *Liaison*. Un bête oubli de notre part a fait qu'il ne l'a pas été. Nos excuses à l'auteur.

Il y a un peu plus de dix ans, Radio-Canada rapatriait le Téléjournal de l'Est du Québec dans une station toute neuve au centre-ville de Rimouski, au terme d'une lutte singulière de 22 ans. Sans doute une manière d'effacer l'une des pages les plus douloureuses de l'histoire des médias dans l'est du Québec.

La journée du 5 décembre 1990 restera en effet gravée dans la mémoire de centaines d'employés et de milliers de téléspectateurs de Radio-Canada. Sans crier gare, la Société d'État mettait fin aux téléjournaux régionaux en fermant simultanément ses studios de Rimouski, Matane et Sept-Îles, laissant de nombreux collègues sous le choc.



Je revois nos mines stupéfaites dans ce studio où on nous avait réunis à la dernière minute. Près de moi, une animatrice pleure en silence, un technicien vocifère dans un coin, pendant qu'un journaliste aussi accablé que paniqué lance «on doit-tu comprendre qu'on a toutes perdu nos jobs?». De fait, l'impensable décision allait modifier nos vies. Certains d'entre nous perdraient leur emploi, d'autres seraient transférés ailleurs.

Malgré d'importantes manifestations dans les rues, un puissant spectacle de solidarité au Colisée de Rimouski et de multiples pressions politiques, rien n'y fit. Envers et contre tous, Radio-Canada maintiendra sa décision. La

station de Québec héritait du mandat de diffuser un ou deux reportages de l'est du Québec dans son propre téléjournal quotidien, désormais retransmis au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et sur la Côte-Nord.

Dérisoire consolation, mais surtout incongruité dénoncée de toutes parts. C'est de ce grand cafouillage médiatique que naîtra peu à peu le téléjournal de l'est du Québec. D'abord timidement, par étapes, à partir de la vieille capitale, ce rendez-vous quotidien, doté de maigres moyens, sera animé par le regretté Jean Martin pendant plusieurs années.

Un nouvel essor

Ce sera finalement dans la foulée du redéploiement de toutes ses stations au pays que la Société construira la Maison de l'Est du Québec à Rimouski pour y produire un téléjournal quotidien à compter de l'automne 2012. Et comme pour se faire pardonner, Radio-Canada ne lésinera pas sur les dépenses. On érigera un immeuble flambant neuf aux lignes épurées, des studios avec vue imprenable sur le fleuve, dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie numérique.

Et puisqu'il est question de modernité, on embauchera de jeunes reporters et techniciens, pour la plupart des femmes, qui ne manqueront pas d'avoir un impact. Ce mélange d'expérience et de fraîcheur créera une alchimie imprévue entre une poignée de vétérans dans la cinquantaine et cette cohorte qui avait 25 ou 30 ans de moins. Dans la même équipe, des 'monocles' et leurs nièces professionnelles testeront leurs capacités d'adaptation et de multiples formules inédites dans une ambiance que, pour ma part, j'ai trouvée extrêmement stimulante.

Aujourd'hui, l'aventure du Téléjournal de l'Est du Québec se poursuit. Cependant, cette invraisemblable épopée traversée de nombreux rebondissements et entrecoupée de longues périodes de frustrations a laissé des traces. Au moment où les grands médias sont frappés par une crise sans précédent, on ne peut que s'émouvoir de leur destin irrémédiablement fragile.

Texte et photo: **Paul Huot**

Changement d'adresse

Pour continuer à recevoir des nouvelles de votre Association, communiquez tout changement d'adresse postale et/ou courriel en téléphonant au 514-597-5539 ou par courriel à aqrremontreal@gmail.com



Saluez vot' compagnie !



les dîners annuels des sections



à Matane

Le vendredi 12 janvier 2024, treize membres de l'Association des retraités de Radio-Canada Matane se rencontraient à l'heure du lunch pour notre dîner des fêtes. Toutes et tous ont profité de cette belle occasion pour partager vécu et souvenirs, le sourire aux lèvres. L'année 2024 s'amorce donc dans une ambiance festive!

De droite à gauche: Jôhanna Labrie, Diane Laforest, Jean-Marc Dumont, Jean Rivard, France Bernier, Lorraine Lafrance, Hélène Cantin, Sylvie Aubut, Daniel Fortin, Paul Massicotte, Diane Savard, Louis Pelletier et Rodrigue Labrie. Rencontre ce printemps...activité à choisir ..

Jôhanna Labrie et Diane Laforest

C'est le 10 janvier dernier que la section montréalaise de l'AQR invitait ses membres à un dîner du Nouvel An. Malgré les météorologues qui nous annonçaient un temps à ne pas mettre son chien dehors, près de 60 personnes se sont retrouvées pour festoyer à l'étage du restaurant l'Académie, à Anjou.

Le conseil d'administration était fort bien représenté et formait un joyeux comité d'accueil aux arrivants emmitoufflés dans leur meilleur manteau. Les rires étaient au rendez-vous, dans un joli mélange de «jeunes» et de «vieux» retraité.e.s : en effet, de nouvelles têtes, fraîchement devenues membres, se sont pointées pour tâter le terrain et faire connaissance avec l'offre d'activités proposées par l'AQR.

Le dîner s'est étiré jusqu'à passé 3 heures de l'après-midi, signe qu'on ne s'ennuyait pas à table! Et plusieurs se promettaient de se retrouver à la cabane à sucre lors d'une autre activité "culturelle" à la fin de l'hiver.



à Montréal

**Texte et photos:
Marie Andrée Boivin**





Saluez vot' compagnie !



au Saguenay - Lac-Saint-Jean

Il est de plus en plus courant que le « party des Fêtes » ait lieu avant ces dernières, particulièrement pour les « partys de bureau », dit-on. Or, notre section s'est en quelque sorte moder-ni-sée. Un bien grand mot servant de prétexte pour sortir de la maison dans certains cas, alors que tous sont unanimes à l'idée de revoir d'ancien.ne.s collègues de travail, le temps de casser la croûte tout en piquant une bonne jasette.

Donc, au lieu de ce qui était en train de devenir une tradition, soit de se réunir pour un souper à la mi- janvier, nous avons osé devancer notre rencontre à la mi-décembre, plus précisément le 14, à l'heure du midi. Succès bœuf, dira-t-on : le nombre de convives a augmenté de 33% pour atteindre 24 personnes!

Vous en voyez une bonne partie sur la photo ci-jointe. La discrétion bien connue de Jocelyn l'a amené à prendre un minimum de photos à table, d'où le fait qu'on n'y voit qu'une partie des convives.

Merci beaucoup Jocelyn de même qu'à tous nos participants d'être sortis de votre chaumière pour dire « tourlou » à 2023 et bienvenue à 2024 !!!

Date à retenir: la section Saguenay - Lac-Saint-Jean tiendra son assemblée annuelle (AGA), ouverte à toutes et tous les membres de la section, le 24 avril à compter de 8h30. Des précision vous parviendront d'ici là.



Texte : Gilbert Savard Photo : Jocelyn Proulx

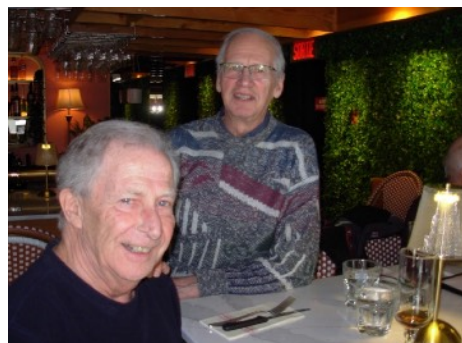
à

Rimouski

Le 17 janvier dernier, au lendemain d'une des rares tempêtes dans le Bas-du-Fleuve cet hiver, dix membres de l'Association des retraités.es de la section rimouskoise se sont retrouvés avec joie pour souligner la Nouvelle-Année.

En toute simplicité et avec un bonheur retrouvé, les anciens.es de CJBR Radio-Canada ont renoué leurs liens d'amitiés au sympathique Bistro de la Forge au centre-ville de Rimouski. Seul contretemps, la tempête de neige a soustrait cinq personnes des quinze qui devaient participer à cette tradition annuelle.

Texte : Claude Morin Photo: Jacques Belzile





Saluez vot' compagnie !



à Québec

La section Québec a tenu son dîner du Nouvel An le 17 janvier dans un restaurant de Beauport. Il faisait -12 degrés Celsius, mais avec du soleil ça n'a pas posé de problème. Nous avons réuni 30 de nos membres en plus des 6 conjointes pour un total de 36 participants.

Tous nos retraité.e.s et leur conjointe étaient bien content.e.s de se retrouver et de prendre des nouvelles de chacun. Nous avons accueilli quelques nouveaux et nouvelles venues qui sont maintenant membres de notre section et qui ont apprécié l'activité qui s'est transformée en retrouvailles avec d'ancien.ne.s collègues croisé.e.s au cours de leur carrière.

En tant que président, je leur ai adressé un mot de bienvenue en soulignant que nous sommes 244 membres selon les derniers chiffres disponibles et que la page Facebook de l'AQR compte 700 adhérent.e.s.

L'autre point d'intérêt abordé, c'est celui du partage du surplus de notre caisse de retraite et des efforts colossaux et soutenus de notre association et des membres de nos exécutifs pour remporter cette bataille. Nous leur avons demandé de se saisir de cette victoire et les avons encouragés à s'en servir comme argument pour convaincre leurs ami.e.s et connaissances qui ne sont pas membres de l'Association des retraité.e.s de le devenir. Pour les deux chèques du partage du surplus, on leur a indiqué qu'ils les recevraient vraisemblablement à la fin du printemps ou au début de l'été.

J'ai ajouté que l'ANR demande au Bureau du Surintendant des Institutions Financières de ne pas réclamer un nouveau vote pour le partage du prochain surplus anticipé pour 2023

Texte: Denis Côté

Photos: Jean Allard



Le Programme d'aide aux employés (PAE) :

Radio-Canada a fermé l'accès au programme pour ses retraités.

Centre d'administration des pensions (CAP)

Région de Montréal: 514-673-7669
Canada/États-Unis:
1-888-604-9258
International: +1 514-673-7669

Régime d'assurance maladie complémentaire (RAMC) administré par Canada Vie

Pour les participants au régime:
1 877-340-9082

QUESTIONS ET RÉPONSES À PROPOS DU RÉGIME DE RETRAITE ET DES SURPLUS

N.D.L.R. : toutes les questions qui suivent (formulées par des membres de l'AQR et regroupées par Denis Côté) s'adressent en principe à différents guichets: Association nationale des retraité.e.s de Radio-Canada, Conseil de fiducie de Radio-Canada, Centre d'administration des pensions, Syndicat des travailleurs et travailleuses de Radio-Canada.

Les réponses qui sont apportées ci-bas, sous toutes réserves, ont été formulées par Dan Oldfield, représentant au Comité des avantages sociaux de l'ANR, qui a défendu les intérêts des retraité.e.s dans le dossier des excédents. Nous les publions dans le but de vous éclairer sur divers aspects du dossier.

Dans la foulée de l'immense dossier du renouvellement du protocole d'entente et du partage des surplus de notre caisse de retraite une large majorité de nos membres se sont posé et se posent des questions sur plusieurs aspects des règles de base qui s'appliquent à son administration et des critères qui dirigent son mode de gestion. Nous-mêmes comme administrateurs de nos sections provinciales et locales n'avions pas toutes les réponses ou des réponses incomplètes à leur fournir.

Alors, dans le but d'éclaircir cela et d'obtenir de l'information fiable voici les questions des membres et les réponses de Dan Oldfield:



Q: Le protocole d'entente avec Radio-Canada sur le partage du surplus de la caisse de retraite existe-t-il encore?

R: Le protocole d'accord sur le partage des retraites continue bel et bien d'exister. C'est un accord perpétuel. C'était la décision de l'arbitre O'Connor. Je ne sais pas d'où pourrait venir l'idée que cela n'existe pas.

Q: La décision arbitrale qui nous est favorable à ce sujet fait-elle office de jurisprudence et nous garantit-elle que Radio-Canada ne pourra plus contester le partage des futurs surplus avec les retraités?

R: Oui, la décision des arbitres est la décision finale et lie les parties.

Q: Combien nous a coûté en frais juridique et autres frais de toutes sortes cette bataille avec Radio-Canada pour faire reconnaître nos droits sur le partage des surplus ? Par exemple, il était question au départ d'un partage de 130 millions de dollars. Mais par la suite on a appris qu'il fallait en retrancher 14 933 \$ pour divers frais. Quels sont-ils et quel en est l'historique et la justification ?

R: Heureusement, nous avons pu unir nos forces à celles des syndicats, de sorte que l'ANR a dépensé environ 50 000 \$ en frais juridiques, ce qui représentait 10 % du total des frais juridiques des syndicats et de l'ANR pour l'arbitrage. Un montant de 14 933 000 \$ n'a pas été déduit. Ce montant représente les intérêts courus et est inclus dans le chiffre de 130 millions de dollars. Environ 1,5 million de dollars seront consacrés aux dépenses engagées par l'administration du régime de retraite et aux remboursements effectués à Radio-Canada, à l'ANR et à la Guilde ainsi qu'au STTRC pour les frais juridiques engagés avant la conclusion de l'entente.

(suite du texte en page 12)

QUESTIONS ET RÉPONSES (suite de la page 11)

Q: Dans le calcul de la part du surplus qui sera remise à chacun.e des retraité.e.s, les actuaires ont utilisé un pourcentage appliqué au montant que chacun des retraité.e.s avait versé dans son régime pendant ses années de service. En 2001 c'était 17 %. Quel a été le pourcentage cette fois-ci et comment a-t-il été établi pour le calcul des montants qui seront versés pour les 2 surplus, ceux de 2021 et de 2022?

R: On ne sait pas encore quel est le pourcentage pour 2021 et 2022. Une fois que l'organisme de réglementation a donné son approbation au paiement, une déclaration sera émise à chaque contributeur pour l'informer du montant individuel du paiement et de la base sur laquelle ce nombre est calculé (cotisations totales et pourcentage utilisé).

Q: Quand et sur quels critères a-t-on décidé du pourcentage d'indexation de nos pensions de retraite en fonction de l'IPC?

R: Il est basé sur l'IPC calculé d'octobre à octobre qui s'élève à 3,1% - notre indexation est plafonnée à 2,7%.

Q: Quels critères ont été utilisés pour établir le plafond d'indexation à 2,7 %?

R: C'est le montant que finance le régime. Chaque amélioration apportée au plan a un impact sur le coût global du plan.

Q: Ce plafond peut-il être ajusté à la hausse, disons à 3%?

R: Cela pourrait être le cas, mais cela coûterait des dizaines de millions de dollars, car cela augmenterait le coût global des prestations sociales pour les retraité.e.s actuel.e.s et les employé.e.s.

Q: Quels seraient les coûts pour chaque dixième d'augmentation en pourcentage? Et, qui devrait payer? Les employé.e.es actuels? Les surplus pourraient-ils servir à payer une partie de la note ?

R: Malheureusement, je ne peux pas répondre à cette question, mais cela se chiffre en millions de dollars.

Q: Autre question ouverte et hypothétique: les syndicats ont déjà proposé de ne pas partager les surplus générés mais de les réinjecter dans le fonds de pension pour l'améliorer. Est-ce que c'est réalisable, et à quelles conditions? Qu'est-ce que cela impliquerait? Quels seraient les résultats en terme de bonus? Quels sont les risques?

R: Les syndicats n'ont pas de pouvoir de décision unilatéral. Toute modification au protocole d'accord nécessite le consentement unanime et il est clair sur la manière dont l'excédent doit être distribué et c'est sous forme de somme forfaitaire. Pour changer cela, il faudrait négocier une modification de l'accord. De toute évidence, toute renégociation pourrait remettre en cause l'ensemble de l'accord, ce qui pourrait mettre en danger d'autres éléments. Je dois ajouter que je n'ai jamais entendu un membre du syndicat suggérer de ne pas verser les excédents conformément au protocole d'entente.

Voilà qui vient bonifier nos connaissances et nous permet de mieux comprendre cet excellent régime dont nous devons être fiers ! Pour les questions auxquelles il n'y a pas de réponses, nous avons acheminé les mêmes questions à Duncan Burrill, directeur général du Régime de retraite de Radio-Canada, pour qu'il soit en mesure de répondre aux questions en suspens lors de sa participation au Congrès de l'Association nationale les 14 et 15 mai prochains. D'autres réponses viendront donc compléter celles-ci à mesure que nous aurons une meilleure connaissance de l'ensemble du portrait.



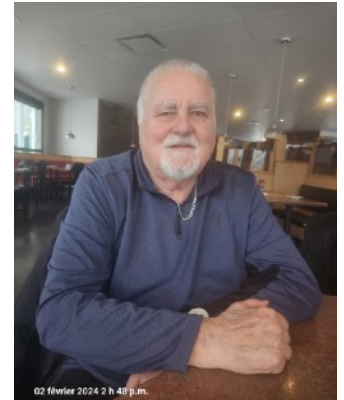
Denis Côté,
Président de la section Québec de l'AQR
21 février 2024

Portrait



De Saint-Damase à Montréal, en passant par le Mont-Logan

Le parcours du chef d'émetteurs Jean-Marc Dumont



Jean-Marc voit le jour à Saint-Damase, dans la vallée de la Matapédia, au mois de mai 1949. Benjamin d'une famille de trois enfants, il a le bonheur de grandir sur une ferme. Il est initié au soin des animaux, puis à la culture des légumes.

En grandissant, il prend de plus en plus de responsabilités dans l'entreprise familiale, dont celle du transport du bois de pulpe: « *Dans ce temps-là, nos véhicules n'avaient pas de chargeuse hydraulique, tout se faisait à bras et au crochet et nous transportions par camion plus de 22 cordes par jour* ».

Ce travail, il le trouve dur physiquement, ce qui le décide à entreprendre des études. Il s'inscrit au Cégep de Rimouski en électrodynamique, option communications. Cette formation, jumelée à l'expérience de travail acquise sur la ferme, lui ouvre les portes d'une carrière hors du commun.

En 1970, la Compagnie de radiodiffusion de Matane, CKBL-TV, l'embauche pour travailler au Mont-Logan, un site de transmission juché au sommet des monts Chic-Chocs. « *Nous devons monter à 3 765 pieds d'altitude (1 147 m), l'été en camion quatre roues motrices, et l'hiver en motoneige à deux ponts pour le transport du matériel, et ceci souvent seuls en haute montagne* ». Une mission qui empêchera malheureusement Jean-Marc d'être présent pour l'arrivée de son premier enfant, en 1975.

En 1978, le site du Mont-Logan est fermé, parce que le nouveau propriétaire de la station, Radio-Canada, préfère construire plusieurs tours de transmissions sur des montagnes plus faciles d'accès. Jean-Marc devient alors technicien au service de

transmission de Radio-Canada, à Matane. Il mène différents projets tels que l'installation d'équipements de secours à partir de pièces désaffectées dans plusieurs sites, ainsi que l'automatisation et la mise à niveau de certaines stations: « *Je dois avouer que ce côté du travail me plaisait beaucoup* ».

En 1997, Jean-Marc prend en charge les cinq bases de l'Est : Québec, Chicoutimi, Sept-Îles, Matane et Gaspé. Puis, en 2003, il continue de gravir les sommets, en devenant premier chef de la division de la transmission pour tout le Québec, et pour une partie du Nunavut et de l'Ontario. Il est alors basé à la Maison de Radio-Canada à Montréal.

« *J'ai eu la chance de voyager partout au Canada. J'ai créé une réunion annuelle de techniciens afin de résoudre les problèmes chroniques de haut niveau.* »

L'heure de la retraite de Radio-Canada sonne en 2009, mais Jean-Marc a encore du temps et de l'énergie à revendre. De retour à Saint-Damase, pour se rapprocher de ses petits-enfants, il sera maire pendant une dizaine d'années, directeur de la station de ski Val-D'Irène durant 3 ans, en plus de s'engager dans de nombreux projets de développement de la Matapédia.

Depuis peu, il s'est découvert une nouvelle passion : l'écriture et la mise en scène de pièces de théâtre relatant la vie des personnages qui ont peuplé son village. Infatigable on vous dit!

Propos recueillis par Jôhanna Labrie

Texte : Sylvie Aubut

Photo: Jôhanna Labrie

Espace aînés par Insertech

LA CHRONIQUE NUMÉRIQUE
de Laurent Dupire
dupirela@hotmail.com

Je vous propose un site très intéressant de formations informatiques gratuites. Il s'agit de l'Espace Aînés d'Insertech.

La petite histoire d'Insertech

Fondé en 1998 sous le nom « CIFER Angus », le futur Insertech n'était qu'un petit organisme d'économie sociale dans le quartier Rosemont-La Petite-Patrie. Le projet vit le jour grâce à la collaboration de quatre partenaires : la Corporation de développement économique communautaire Rosemont-La Petite-Patrie, la Société de développement Angus, le Collège de Rosemont et la Commission scolaire de Montréal.

En 2000, CIFER Angus devient « Insertech Angus », emménage dans des locaux du Technopôle Angus et adhère au Collectif des entreprises d'insertion du Québec.

Depuis 2003, Insertech a créé cinq centres de formation et d'insertion en Argentine et en Haïti, ainsi que des collaborations avec d'autres organismes en Belgique, au Guatemala et à Cuba. Pour son rayonnement international, Insertech a reçu en 2011 le Prix de l'économie sociale de Montréal lors du Forum international de l'économie sociale et solidaire.

En 2010, l'association affiche un bilan Carbone neutre et en 2011, obtient la certification internationale ISO 1400. Cette norme spécifie les exigences relatives à un système de gestion basé sur la protection de l'environnement.

La même année, Insertech lance un programme de récupération destiné aux entreprises qui garantit le réemploi maximum de leurs appareils selon les standards environnementaux les plus élevés et au bénéfice de la communauté. Durant ses quinze premières années d'opération, Insertech a remis à neuf plus de 100 000 ordinateurs et a favorisé l'intégration d'environ mille jeunes adultes sur le marché du travail.

C'est gratuit

Insertech offre des formations gratuites en ligne, en français, avec ou sans inscription. L'inscription, également gratuite, donne accès à plus de ressources, toutes aussi gratuites.

Voici où en savoir plus: <https://aines.insertech.ca/>

Regardez cette vidéo de François Charron à propos d'Insertech.

<https://francoischarron.com/sur-le-web/infos/insertech-offre-des-cours-informatiques-gratuits-en-ligne-pour-les-aines/q4zSBFW6v/>

Cet organisme sans but lucratif offre également des ordinateurs reconditionnés à prix très bas: <https://www.insertech.ca/>

Cette ressource peut vous aider de toutes sortes de façons, n'hésitez pas à faire appel à elle!

Laurent Dupire



C'est par une journée très printanière (le 6 mars) et un peu humide (pour ne pas dire pluvieuse) que les membres de la section montréalaise de l'AQR se sont retrouvés à la cabane à sucre.

Cette activité, devenue une tradition depuis plusieurs années maintenant, a permis à 70 retraités et leur conjoint(e) de venir déguster un véritable festin. Tout y était, des oreilles de crisse au jambon, en passant par la soupe aux pois et le pouding chômeur, parmi d'autres desserts. Et c'est sans compter la tire sur la neige, bien évidemment, dégustée à l'intérieur pour cause de pluie diluvienne!

Tout le monde s'est régalé, dans la bonne humeur, sous l'œil vigilant de notre organisatrice en chef, Claudine Cyr.



Cabane à sucre en Montérégie

- 1 - L'organisatrice, Claudine Cyr, très affairée
- 2 - Une partie des très nombreux participants
- 3 - Marie Andrée Boivin à deux doigts de se sucrer le bec

Dates importantes

1er avril: Lundi de Pâques
 20 mai: Journée nat. des patriotes
 24 juin: Fête nationale du Québec

AVRIL 2024

D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2024

D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2024

D	L	Ma	Me	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/ 31	24	25	26	27	28	29

- Rente de Radio-Canada
- Fête / journée dédiée
- Sécurité de la vieillesse
- Rente de la RRQ

Association québécoise
des retraité.e.s de
Radio-Canada (AQR)

@ aqrrcmontreal@gmail.com



1000 avenue Papineau
Montréal (Qc) H2K 0C2



514- 597-5539

Conseil d'administration

Jean-Claude Labrecque, président
 Micheline Provost, vice-présidente
 Richard Sanche, secrétaire
 François Beaugrand-Champagne, trésorier

Directeurs - Directrices

Jacques Belzile - Denis Côté - Claudine Cyr - Johanne Hémond -
 Jôhanna Labrie - Jeannita Richard - Gilbert Savard
 adjointe administrative: Louise Hamelin

Activités culturelles et sociales

Claudine Cyr, responsable claudinecyr09@gmail.com

Réseau Amitiés

Celles et celui qui vous souhaitent bon anniversaire

Micheline Provost, responsable

Membres: Marièle Choquette - - Louise Hamelin

Monique Lauzière - Micheline Ménard - Diane Paquin

Lise Tremblay - Micheline Tremblay - Suzanne Savard

Comité Recrutement

Micheline Provost, responsable

Membres: Claudine Cyr, Jeannita Richard, Gilbert Savard

Bulletin Liaison

Marie Andrée Boivin, André Dallaire, direction et édition

Louise Hamelin, archiviste, conseillère

SECTION QUÉBEC

418-656-8945. assocretraitesradiocanada@gmail.com

Comité exécutif

Denis Côté, président - Josée Thibeault, vice-présidente

à pourvoir: secrétaire - Martine Lefebvre, trésorière

Directeurs - Directrices

Denis Chartier - Denis Guénette - Chantal Roussy

SECTION MATANE

Comité exécutif

Jôhanna Labrie, présidente - Diane Laforest, trésorière

SECTION RIMOUSKI

Comité exécutif

Jacques Belzile, président - Claude Morin, trésorier

Directeurs

Paul Huot - Roger Lavallée - Carol Voyer

SECTION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Comité exécutif

Gilbert Savard, président - Angèle Gagné, vice-présidente

Ann Ouellet, secrétaire-trésorière

L'AQR est une section régionale de

l'Association nationale des retraités de la SRC,

B.P. 8570, Ottawa, On K1G 3H9 **tél.:** 1-877-361-9242

site: www.retraitessrc.ca

courriel: info@retraitessrc.ca

In Memoriam

Version numérique (PDF) seulement: vous pouvez accéder aux avis de décès de la plupart des personnes ci-dessous. En cliquant sur les nom et prénom soulignés vous accéderez à l'avis publié sur le site du complexe funéraire ou à défaut sur une autre publication électronique. Il se peut que l'avis ne soit plus disponible au moment de la consultation, certains complexes funéraires ne conservant les données que pour de courtes périodes.

Denyse Adam
1929-2023



Décédée le 23 décembre dernier à 94 ans. Retraitée depuis 1995.

Lise Croteau
1951 - 2023



Décédée le 4 novembre dernier à 72 ans.

Jeanne-D'Arc Delage
1936 -2023



Décédée le 21 novembre dernier à 87 ans. Conjointe de feu Robert Arbour.

Richard Gagné
1954 -2023



Décédé à 69 ans, le 17 novembre dernier. Retraité en 2018.

Jean-Claude Jobin
1933 -2023



Décédé le 30 décembre dernier à 90 ans. Retraité depuis 1997.

Monique Joly
1932 -2024



Décédée le 16 janvier à 91 ans. Conjointe de feu Georges Mercier de Rimouski.

Denis Hervieux
1949 -2024



Décédé le 12 février à 74 ans. Retraité en 2019. Il était caméraman.

Jean-Pierre Loisel
1953 -2024



Décédé le 13 janvier à 70 ans. Il était preneur de son à la radio FM à Montréal.

Jean-Pierre Paiement
1951-2023



Décédé le 5 décembre dernier à 72 ans. Il fut notamment réalisateur à la radio et à la télé.

Carole Gauthier
1957-2023



Décédée le 4 juillet dernier à 66 ans. Retraitée en 2016.

Madeleine Rinfret
1930-2023



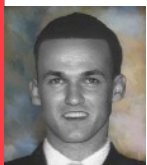
Décédée le 24 décembre dernier à 93 ans. Veuve de feu Jean-Claude Rinfret

Claude Roy
1951-2023



Décédé le 21 novembre dernier à 72 ans. Il était technicien à la radio à Montréal.

Yvon Beaudoin
1937-2024



Décédé le 29 janvier à 87 ans. Retraité en 1996

Normand Christie
1951 - 20124



Décédé le 13 janvier à 73 ans.

Noëlla Lacroix
1932 - 2023



Décédée le 6 octobre dernier à 91 ans. Veuve de feu André Binette

Hubert Gendron
1944 -2024



Décédé le 1er mars à 80 ans. Réalisateur télé à Montréal notamment à *Le Point*.

L'Association québécoise des retraité.e.s de Radio-Canada offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Quelques liens internet utiles (pour ouvrir, cliquez sur les soulignés):

- **Centre d'administration des pensions de Radio-Canada**
- **Service Canada** (Régime de pensions, Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti)
- **Régime de rentes du Québec**
- **Canada Vie** (pour les participants du régime d'assurances propre aux retraité.e.s de R.-C.)
- **L'association nationale des retraités de Radio-Canada**
- **Fonds d'aide spéciale** : sur le site de l'ANR, cliquez sur l'onglet Programmes, tout y est